

BCA EXPERTISE
SERVICE CLIENT PT
110 allée du Vélodrome
62223 ST LAURENT BLANGY
Téléphone : 03.21.21.37.35

Date du rapport : 24/03/2025 P03
Référence BCA : 22 848 569
N°du Rapport : 0
Affaire : VASOODAVEN GAETAN
Société : SOGESSUR
Date de sinistre : 26/02/2025
N°de contrat : ACT827938
N°de sinistre : ACT124196
Réf. émetteur : ACT124196

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
Nous en avons transmis copie à votre assuré.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Société ACTIVE ASSURANCES

71 RUE DE BILLANCOURT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Télécopie : 03.59.30.04.80

VEHICULE : Voiture particulière N°de la formule du CI : 2024BX43452 Immatriculation : BC-025-QV Marque : CITROEN Modèle : C1 C1 1.0i Pack Type : MCT1002TA939 N°de Série : VF7 PNCFAC 89099119 1ère mise en circ. le : 16/11/2006 Date certificat : 03/05/2024 Kilométrage : 89 957 Km (relevé) / Km (retenu) PTAV : 0.80 T PTAC : 1.19 T Usures des pneus : AVG: 30%, AVD: 30% ARG: 30%, ARD: 30% Date de validité du contrôle technique : 22/04/2026	Genre : VP Carrosserie : CI En. : E Puiss. : 4 CV Couleur : Bleu vernie	LESE : Monsieur VASOODAVEN GAETAN 22 RUE LAKANAL 76620 LE HAVRE
		LIEU D'EXAMEN : Garage ROBINE Zone du Pressoir 56 Rue Alfred Sisley 76620 LE HAVRE

Véhicule examiné avant travaux le 10/03/2025 . Etaient présents pour le réparateur Monsieur ROBINE, pour le BCA Monsieur PETIT MICHAEL.

PIECES COMMUNIQUEES : Carte grise (copie), Ordre de mission (original), Facture des réparations (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'avant à 0°

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 8 534,00 € TVAC (7 111,67 € HTVA). Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 3 250,00 € TVAC (2708,00 € HTVA)
Valeur après sinistre : 488 € Net de Taxe

Différence des valeurs : 2 762,00 €

Nous avons été informés d'une offre d'achat du véhicule en l'état. Elle émane de : Société INDRA 80, rue Condorcet CS 30112 40064129600076 38090 VILLEFONTAINE CEDEX Téléphone : 04.74.27.34.00 .

Le propriétaire a accepté la cession et nous a transmis les pièces nécessaires à la négociation.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Nous avons informé de nos conclusions M VASOODAVEN, assuré, le 18/03/2025 à 16:30.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route), nous n'avons pas effectué le suivi de remise en conformité.

TVA récupérable = Non

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 19/03/2025

Nous avons informé le 19/03/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

PETIT MICHAEL
Expert en automobile
Agrément n°005644-VE

LIEU D'EXAMEN :

Garage ROBINE
Zone du Pressoir
56 Rue Alfred Sisley
76620 LE HAVRE
Téléphone : 02.35.48.85.47 Télécopie : 02.35.48.05.43

EPAVISTE RETENU :

Société INDRA
80, rue Condorcet
CS 30112
40064129600076
38090 VILLEFONTAINE CEDEX
Téléphone : 04.74.27.34.00

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
C	PLANCHE DE BORD	649,66	1	2
C	AIRBAG PASSAGER	649,54	1	2
C	AIRBAG CONDUCTEUR	620,99	1	2
CP	CAPOT-MOTEUR	533,29	1	2
C	CALCULATEUR D'AIRBAGS	454,69	1	2
C	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AV G G	434,43	1	2
C	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AV D D	434,43	1	2
CP	PARE-CHOCS AV	330,61	1	2
C	PROJECTEUR D D	321,17	1	2
C	PROJECTEUR G G	267,35	1	2
CP	TRAVERSE DE PARE-CHOCS AV	217,56	1	2
C	GRILLE DE PARE-CHOCS AV	165,47	1	2
C	BRIN BOUCLE DE CEINTURE AV G G	105,39	1	2
C	BRIN BOUCLE DE CEINTURE AV D D	105,39	1	2
CP	CHARNIERE G DE CAPOT-MOTEUR G	84,76	1	2
CP	CHARNIERE D DE CAPOT-MOTEUR D	84,76	1	2
C	DEFLECTEUR D'AIR DE PARE-CHOCS AV	70,13	1	2
C	CONTROLE GEOMETRIE	65,00	1	2
C	EMBLEME DE MARQUE AV	43,54	1	2
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AV	36,31	1	2
C	TRAPPE D'ANNEAU DE REMORQUAGE AV	36,17	1	2
C	SUPPORT G DE PARE-CHOCS AV G	27,96	1	2
C	SUPPORT D DE PARE-CHOCS AV D	27,96	1	2
C	CONDUIT D'AIR DE PARE-CHOCS AV	17,22	1	2
C	PLAQUE D'IMMATRICULATION AV	11,50	1	2
F	AGRAFES / RIVETS / VISSERIES	5,00	1	2
F	CORPS CREUX	5,00	1	2
F	ENLEVEMENT ET RECYCLAGE DECHET	3,00	1	2
T	CEINTURES SECURITE AV ECHANGE		1	2
T	ESSAI		1	2
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	2
T	PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION		1	2
R	VERINAGE		1	2
R	FACADE AV REMISE EN ETAT		1	2
P	FACADE AV PEINTURE CLASSE 2		1	2
T	CHARNIERES G ET D CAPOT MOTEUR ECHANGE		1	2
P	PEC Peinture choc 1		1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	6.8	0.5	0.3	
Redressage		5.0		
Total Heures	6,8	5,5	0,3	5.0
Taux Horaire	59,05	64,16	71,24	64,16
Forfait	13,00			

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE	1 109,61
PIECES (tva 20,00%)	5 795,28
INGREDIENTS DE PEINTURE (41,35 €/H)	206,77
TOTAL HTVA	7 111,66
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)	8 533,96

OPERATIONS NON DETAILLEES

0,04

MONTANT DES TRAVAUX RETENU

8 534,00

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT

10 jours

Tableau des critères qui ont conduit à initier la procédure VGE :

Critère(s)	Pièce(s) dangereuse(s)	Déficience(s)
Sécurité des personnes	Ceintures	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)
Sécurité des personnes	Coussins gonflables	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)
Sécurité des personnes	Prétentionneurs	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)
Sécurité des personnes	Boitiers de commande	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)
Sécurité des personnes	tout système pyrotechnique	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)